

SOCIOLOGIE

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Laure Blévis, Baptiste Coulmont

Coefficient : 2 ; **Durée de préparation** : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 d'exposé et 15 de questions

Type des sujets donnés : documents

Modalités de tirage du sujet : un seul sujet

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun. La calculatrice est autorisée et est fournie par l'École normale supérieure dans la salle de préparation.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Principe de l'épreuve

Chaque dossier comprenait autour de six tableaux statistiques ou graphiques ou textes extraits d'un ou plusieurs articles plus ou moins récents ou d'ouvrages de sociologie. Comme les années précédentes, le dossier était systématiquement précédé d'une note intitulée « Note méthodologique » destinée à apporter aux candidats des précisions sur l'origine et le mode de construction des données statistiques ainsi que la définition de certains termes employés dans les documents.

Les candidats étaient appelés à proposer un commentaire de 15 minutes, suivi d'une discussion de quinze minutes avec le jury, portant tant sur des points de l'exposé à corriger ou à approfondir que sur des aspects importants du dossier absents de l'exposé. Un même dossier était commenté successivement par trois candidats, après avoir été tiré au sort par le premier candidat de chaque série ainsi constituée.

Commentaire du jury

Les candidats ont fourni cette année de bonnes prestations, mais la moyenne est cependant inférieure à celle de 2007, et l'écart-type plus grand.

La plupart du temps les exposés rendent compte correctement des documents proposés en adoptant une problématique pertinente et un plan clair.

La majorité des candidats cette année maîtrisaient bien les attendus de l'épreuve. Le respect des 15 minutes allouées a été en très grande majorité respecté : quelques rappels à l'ordre ont été néanmoins nécessaires.

Les qualités des bons exposés étant bien connues et présentées dans les rapports des années précédentes, on soulignera ici les principales erreurs et maladresses rencontrées lors de la session 2008.

Comme chaque année, le jury s'étonne du faible nombre de candidats qui présentent les documents ou qui mentionnent l'origine des articles et des enquêtes, pourtant toujours précisée dans la note méthodologique. D'ailleurs, cette dernière est trop souvent négligée par les candidats.

Les dossiers comportaient des documents statistiques d'origines et de difficultés variées que les candidats étaient systématiquement invités à lire, s'ils ne l'avaient déjà fait dans leurs exposés. S'ils semblent insister dans l'ensemble sur la différence entre point et pourcentage (certainement un effet heureux des rapports précédents), ils leur arrivent dès lors de lire une différence d'âge (par exemple d'entrée dans la sexualité) en point et non en an, démontrant ainsi qu'ils n'ont pas vraiment saisi ou réfléchi sur les phénomènes qu'ils commentaient.

Cette année, les thèmes des dossiers étaient plus ou moins originaux, sans que « l'originalité » d'un sujet ne semble troubler les candidats, bien au contraire.

Le dossier le plus classique peut-être portait sur le suicide. Le jury s'étonne de la méconnaissance des grandes conclusions du *Suicide* de Durkheim (le taux de suicide augmente avec l'âge, la famille protège...). Il a été particulièrement agacé de voir que le concept de suicide anémique était systématiquement cité sans que les candidats ne soient capables de l'expliquer ni ne semblent le comprendre. Si les élèves de classe préparatoire ne peuvent lire tous les classiques de la discipline dans le texte, nous en sommes bien conscients, ces derniers devraient tout de même s'abstenir de citer des auteurs ou des concepts sur lesquels ils ne peuvent rien dire au moment des questions. De même, le jury a été assez agacé de constater qu'un candidat s'est montré incapable de donner une définition sociologique du fait social. Il a été surpris également que sur un dossier sur les hommes et femmes cadres, des candidats n'aient pas su voir la distinction qui existe entre une différence et une inégalité.

Le jury s'étonne aussi de l'absence de surprise des candidats face à certains dossiers : ils semblent tenir pour acquis que l'on puisse retrouver, dans l'étude de comportements variés (décès, consommation de drogues, choix des prénoms, surpoids, entrée dans la sexualité, stigmatisation...) des différences selon l'appartenance à certains groupes ou milieux sociaux. Mais quand cette influence ne semble jouer aucun rôle significatif, la surprise n'est pas non plus au rendez-vous. Est-ce dû à la fréquentation, que l'on sent importante, des titres de la collection de « La République des Idées » ? La lecture de manuels ou de travaux sociologiques classiques présentant la construction des PCS, ou divers groupes (les cadres, les employés, la classe moyenne, la bourgeoisie...), pourrait cependant les aider.

« L'entrée dans la sexualité » était peut-être un thème moins attendu, même si l'enquête de l'INED et de l'INSERM, publiée quelques semaines auparavant, avait reçu une importante publicité. Mais le traitement du dossier par les candidats fut fort intéressant, suscitant une imagination sociologique que l'étude du syndicalisme, du suicide ou de la fin de vie, malheureusement, semble beaucoup moins solliciter.

Comme les autres années, le jury regrette que les candidats ne s'appuient sur leurs connaissances historiques ou sociologiques pour illustrer leur propos ou construire leur raisonnement, en particulier lorsqu'un document présente l'évolution du taux de syndicalisation depuis la seconde guerre mondiale. Il a été d'autant plus surpris lorsqu'il s'est vu reprocher par quelques candidats de vouloir les « coller en histoire ».

Ces références sont particulièrement attendues lorsque le dossier s'inscrit dans des problématiques classiques au programme de sociologie du concours (la mobilité sociale, les inégalités sociales, le travail, l'identité, etc...). Cependant, le jury a parfois constaté des méconnaissances surprenantes, telles les différentes lois sur la contraception et sur l'avortement...

Liste des sujets

Obésité

Documents 1 à 7 : Thibaut de Saint-Pol. « Obésité et milieux sociaux en France : les inégalités augmentent », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, 13 mai 2008, p.175-179

Suicide et genre

Documents 1 à 3 : Marie-Claude Mouquet et Vanessa Bellamy, « Suicides et tentatives de suicide en France », *DREES Etudes et Résultats*, n°488, mai 2006

Documents 4 à 6 : Anne-Sophie Cousteaux et Jean-Louis Pan Ké Shon, « Le mal-être a-t-il un genre ? Suicide, risque suicidaire, dépression et dépendance alcoolique », *Revue française de sociologie*, 49(1), 2008, 53-92

Document 7 : Christian Baudelot et Roger Establet, *Suicide, l'envers de notre monde*. Paris, Seuil, 2006

Tous égaux devant la mort ?

Document 1 : France Meslé, « Progrès récents de l'espérance de vie en France : les hommes comblent une partie de leur retard », *Population*, 2006

Documents 2 et 3 : Christian Monteil et Isabelle Robert-Bobée « Les différences sociales de mortalité : en augmentation chez les hommes, stables chez les femmes », *Insee Première*, n°1025, juin 2005

Documents 4 et 5 : Emmanuelle Cambois, Caroline Laborde, Jean-Marie Robine, « La "double peine" des ouvriers : plus d'années d'incapacité au sein d'une vie plus courte », *Population et sociétés*, n°441, janvier 2008

Document 6 : Isabelle Robert-Bobée et Christian Monteil, « Différentiels sociaux et familiaux de mortalité aux âges actifs : quelles différences entre les femmes et les hommes ? », *Economie et statistique*, n°398-399, 2006

Les prénoms

Document 1 : Guy Desplanques, 1986. « Les enfants de Michel et Martine Dupont s'appellent Nicolas et Céline », *Économie et statistique*, n°184, p. 63-83 (complété pour les années récentes par Joséphine Besnard et Guy Desplanques, *La côte des prénoms en 2005*, Paris)

Document 2 : Joséphine Besnard et Guy Desplanques, *La côte des prénoms en 2005*, Paris, éditions Balland

Document 3 : INSEE-Alsace, *Chiffres pour l'Alsace*, n°17, octobre 2003

Document 4 : INSEE-Bretagne, « Prénoms : de l'influence des modes à la recherche d'originalité » *Octant*, n°199, octobre 2004

Document 5 : INSEE-Midi-Pyrénées, *6 Pages*, n°84, septembre 2005

Document 6 : Philippe Besnard et Cyril Grange, 1993, « La fin de la diffusion verticale des goûts? », *L'année sociologique*, n°43, p. 269-294

Document 7 : Guy Desplanques et Philippe Besnard, 1999, « Les catégories socioprofessionnelles à l'épreuve de la stratification temporelle des goûts », *Revue française de sociologie*, 40(1), p.97-109

L'entrée dans la sexualité

Documents 1 à 6 : Nathalie Bajos et Michel Bozon (dir.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*. Paris, La Découverte, 2008

Jeunes et cannabis

Documents 1 à 4 : Laurence Simmat-Durand, « Usages de cannabis chez les étudiants d'une université parisienne, France, 2003-2004 », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, n°50, décembre 2007

Documents 5 et 6 : Stéphane Legleye (et al.), « Les usages de drogues des adolescents et des jeunes adultes entre 2000 et 2005, France », *Bulletin épidémiologique*

hebdomadaire, n°13, mars 2008

Un sujet non donné est présenté ici à titre d'exemple, car il était construit un peu différemment des autres dossiers, sur la base d'un texte d'un « classique mineur » et d'un article très récent. L'absence de tout extrait de texte théorique cette année ne signifie pas que le jury n'utilisera pas ce type de document à l'avenir.

Les mondes de la célébrité

Document 1 : Gabriel Tarde, *Psychologie économique*, Paris, Alcan, 1902, Tome 1, pages 70 et 71

Documents 2 à 7 : Alain Chenu. « Des sentiers de la gloire aux boulevards de la célébrité. Sociologie des couvertures de *Paris Match*, 1949-2005 », *Revue française de sociologie*, 49(1), 2008, p.3-52